

AVENANT N°1

Travaux de construction d'un centre aquatique intercommunal olympique

Marché N° 2021/05TER

Lot n°1 : Installation de chantier/gros œuvre/Charpente bois et métal

ENTRE :

La Communauté d'agglomération Val Parisis, 271 chaussée Jules César, 95250 BEAUCHAMP, représentée par son Président, Monsieur Yannick BOËDEC, dûment habilité par la délibération XXX

Dénommée ci-après " la Communauté d'agglomération",
D'une part,

ET

Le groupement composé des sociétés

Mandataire

ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS

30 RUE DE L'EGALITE – CS 30009
95232 SOISY-SOUS-MONTMORENCY
SIRET : 501 639 165 00015

Co-traitant

GAUTHIER LAMELLES-COLLES

Route de Vannes
56460 SERENT
SIRET : 42394808200015

Dénommée ci-après " le Prestataire "
D'autre part,

ARTICLE 1 – RAPPEL DES CONDITIONS DU MARCHÉ

Objet : Travaux de construction d'un centre aquatique intercommunal olympique (2021/05TER) – Lot 1

La Communauté d'agglomération Val Parisis a lancé une consultation relative à la conception de travaux de construction d'un centre aquatique intercommunal olympique.

Pour rappel, ce marché travaux de construction d'un centre aquatique intercommunal olympique était décomposé en dix lots (2021/05ter).

LOT N°	Désignation des corps d'état	CPV
1	Installation de chantier / gros œuvre / Charpente bois et métal	45223220
2	Terrassements généraux / VRD	45112500
3	Toiles tendues	19212300
4	Bassins inox / ailerons mobiles	43324100
5	Couverture/Etanchéité / verrières	45261210
6	Menuiseries extérieures / métallerie	45421000
7	Traitement des façades / isolation	45320000
8	Menuiseries intérieures	45421000
9	Revêtements durs et bassins carrelés	45261400
10	Sols souples / peinture	45261400
11	Plafonds suspendus	45421146
12	Cabines et casiers	43324100
13	Electricité CFO / CFA	09310000
14	Appareils élévateurs	45313100
15	Plomberie sanitaire	45330000
16	Chauffage / Ventilation / Climatisation / désenfumage	45232141
17	Traitement d'eau	45232430
18	Système de détection des noyades	43324100
19	Hammam / saunas	45211370
20	Espaces verts	45112710

Concernant le lot n°1 « Installation de chantier / gros œuvre / Charpente bois et métal », celui-ci a été attribué au groupement de sociétés représenté par son mandataire, la société ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS, sise 30 rue de l'Egalité – CS 30009 à SOISY-SOUS-MONTMORENCY (95232) pour un montant de 9 869 063,39 € HT.

La durée prévisionnelle globale du marché se confond avec sa durée d'exécution, laquelle est de 24 mois, dont deux mois de préparation, à compter de la date de notification, valant démarrage des travaux.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'acter de travaux supplémentaires qui ont dû être réalisés en vue de finaliser de manière optimale les prestations prévues au sein de ce lot.

Les travaux supplémentaires sont les suivants :

ARTICLE 3 – INCIDENCE FINANCIERE

La réalisation de ces travaux supplémentaires s'élève à 650 000 € HT, ce qui équivaut à une augmentation du montant total de ce lot de 6,743 %.

ARTICLE 4 – AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables en tout ce qui n'est pas contraire aux stipulations du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

ARTICLE 5 – COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Les fonctions de comptable public de la Communauté d'agglomération Val Parisis seront exercées par le comptable de la Trésorerie de Franconville-Le Parisis sise 421 rue Jean Richepin – 95120- ERMONT.

ARTICLE 6 – ADRESSE DE FACTURATION ET NUMEROS D'IDENTIFICATION

Les factures seront envoyées à l'adresse suivante :

Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération Val Parisis
Service Financier
271 Chaussée Jules César - 95250 Beauchamp

Les numéros d'identifications du pouvoir adjudicateur sont les suivants :

Identifiant SIREN : 200 058 485 Identifiant SIRET : 200 058 485 00018

Fait à Beauchamp, le

La société ENTREPRISE DE TRAVAUX
FAYOLLE ET FILS

La Communauté d'Agglomération Val Parisis
Le Président

Yannick BOËDEC